

#Jaipasécole : Trop d'enfants en situation de handicap n'ont pas du tout accès à la scolarisation, ou seulement en partie

**Dans le Rhône aussi les droits des enfants en situation de handicap intellectuel et cognitif sont bafoués :**

**A l'Adapei 69, plus de 50% d'entre eux n'ont aucune ou moins de 6 heures de scolarisation par semaine<sup>1</sup>**

Lyon, le 26 août 2024 – Depuis six ans, la campagne #jaipasécole de l'Unapei permet aux parents et à leurs enfants présentant un trouble du neurodéveloppement (déficience intellectuelle, autisme, etc.), ou polyhandicap, de s'exprimer sur le manque d'accès à une scolarisation adaptée à leurs besoins spécifiques.

Cette campagne permet de mettre en avant le quotidien de nombreux enfants dont les droits à l'éducation ne sont toujours pas respectés. Elle souligne une réalité qui reste encore aujourd'hui ignorée : Cette rentrée, comme chaque année, des milliers d'enfants n'auront pas accès à la scolarisation, ou seulement de manière partielle, que ce soit en établissement scolaire ou médico-social. Dans le Rhône, l'Adapei 69 a tenté d'évaluer leur nombre et le constat est alarmant. 358 enfants sont actuellement inscrits sur les listes d'attente de ses établissements spécialisés, privés d'une solution adaptée leur permettant d'apprendre, de s'épanouir, de se construire un avenir. Et parmi les enfants accueillis, faute de moyens, plus de 50% (54,32%) bénéficient de moins de 6 heures de scolarisation par semaine, voire 0 !

« A l'échelle de notre seule association au niveau du département, les chiffres sont effarants. Nous voudrions pouvoir proposer plus d'heures de scolarisation à tous les enfants afin de répondre à leur projet de vie et ceux de leurs familles, mais nous manquons cruellement de moyens : le ratio entre les besoins en scolarisation et le nombre d'enseignants est très largement insuffisant ! Résultat : des enfants qui n'ont que quelques heures d'enseignement par semaine, et d'autres, aucune. Quelle perte de chance d'apprendre, d'échanger, de se développer et de s'épanouir ... comme chaque enfant ! Pour ces enfants et pour leurs familles, il y a urgence... », Valérie Bérard, présidente de l'Adapei 69

### Une étude de terrain de l'Unapei menée auprès de ses associations pour révéler une réalité cachée

Les enfants en situation de handicap restent invisibles, même dans les statistiques nationales, il est impossible de connaître le nombre exact de ceux qui ne peuvent exercer leur droit à l'éducation.

A titre d'exemple, à la rentrée 2024, seuls 22,65 % des enfants accompagnés par l'Adapei 69 sont inscrits dans la « base élève » de l'Éducation nationale. Afin de mettre en lumière les réalités quotidiennes de ces enfants, l'Unapei et les associations de son réseau réalisent chaque été un état des lieux de la scolarisation des enfants qu'elles accompagnent.

---

<sup>1</sup> Evaluation de l'Adapei 69 au sein de ses établissements - Septembre 2023

Ainsi, sur les territoires du Rhône et de la Métropole de Lyon, parmi 556 jeunes de 3 à 18 ans accompagnés en Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP), Instituts Médico Educatifs (IME), Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD), Dispositifs Intégrés Médico Educatifs et de l'Adapei 69 (DIME) :

- **54,32%** n'ont aucune ou seulement 0 à 6h de scolarisation par semaine
- **19,96%** n'ont que 6 à 12h de scolarisation
- **25,72%** ont plus de 12h de scolarisation



### Des centaines d'enfants sur liste d'attente pour intégrer un établissement médico-social

En plus de ces 556 enfants, 358 sont sur liste d'attente des établissements de l'Adapei 69, sans compter ceux qui ont pris contact avec l'établissement mais dont le dossier d'admission n'a pas encore été déposé.... Il y a donc au moins 358 enfants qui se trouvent soit sans solution, soit avec une solution partielle ou une solution qui n'est pas adaptée au sein d'établissements scolaires « ordinaires ». Ces situations entraînent de graves conséquences pour les enfants qui se trouvent freinés dans leurs apprentissages, leurs interactions, leurs jeux ... Tout ce qui devrait pourtant permettre à chaque enfant de se développer et d'évoluer.

La Métropole de Lyon et le département du Rhône ne font hélas pas exception : classes inadaptées, services périscolaires inaccessibles, manque d'accompagnement, insuffisance de solution... La situation est alarmante. Le manque de solutions de scolarisation a de graves conséquences pour les parents, qui doivent constamment chercher une solution pour leur enfant tout en jonglant avec leur vie professionnelle, familiale et sociale. Les témoignages déposés par les familles désemparées sur la plateforme de l'Unapei marentrée.org reflètent la détresse et l'injustice subies par ces enfants. Près de 950 familles ont déjà témoigné : quand leurs voix seront-elles entendues ?

#### Mère de Noa, 7 ans, porteuse d'une maladie génétique

*« Noa n'a jamais été scolarisée. Elle était à la crèche jusqu'à ses 6 ans et c'est ensuite devenu très compliqué faute de structure adaptée pour l'accueillir. Aujourd'hui, elle est accompagnée quelques heures par semaine au SESSAD. Elle apprend à se déplacer, sociabiliser. Elle apprécie la musique et est très attentive aux lectures. On perçoit déjà ses progrès. Nous sommes sur liste d'attente depuis 2 ans pour un IME mais on nous a proposé une scolarisation en CE1 à l'école ordinaire ... sans que Noa n'ait jamais été scolarisée ! Va-t-elle rester au fond de la classe avec son AESH ? Comment vont-ils gérer si Noa hurle ? Elle n'est pas autonome, ne parle pas et ne marche pas. Nous sommes également inquiets vis-à-vis des autres parents ».*

#### Mère de Kahil, 8 ans, en situation de polyhandicap moteur et mental

*« Cela fait 6 ans que nous attendons une place en IME, une place en établissement spécialisé qui serait adapté à la situation de Kahil mais nous recevons refus sur refus. Kahil n'arrive pas à rester seul à la maison avec moi, il a besoin de contact avec les autres ... mais de par son handicap, il doit rester à la maison. Il y a deux ans nous n'avions aucune solution. L'année dernière, Kahil était accompagné en ULIS où il aurait dû bénéficier d'une AESH individuelle...mais ça n'a pas été possible, faute de recrutement. Il y avait finalement une AESH pour 3 ou 4 enfants. Kahil était en convalescence à la suite d'une opération, il y a également eu des périodes de grèves ou de vacances qui l'ont conduit à perdre certains apprentissages. Kahil adore être à l'école, il progresse, il aime être avec les autres enfants de son âge, mais il a besoin d'une école adaptée ».*

#### Mère d'Alyssa, 7 ans et demi, porteuse de troubles cognitifs

*« Alyssa n'a jamais été scolarisée. Nous avons fait une première demande d'IME à ses 3 ans, puis multiplié les demandes mais certains ne correspondent pas au handicap de ma fille et d'autres font face à un manque de professionnels et de moyens. Ce qui lui conviendrait le mieux serait une prise en charge individuelle, de quelques heures. Je ne pense pas qu'une scolarisation à l'école ordinaire serait le plus bénéfique pour elle. En parallèle, j'ai organisé, de moi-même, les prises en charge en libéral avec un psychomotricien, une orthophoniste... Le reste du temps, Alyssa est avec moi toute la journée.*

Jusqu'à ses 6 ans, elle était accueillie dans une crèche inclusive deux jours par semaine : une chance. Aujourd'hui, je souhaiterais qu'elle puisse être avec d'autres enfants, qu'elle participe à des activités, qu'elle apprenne des choses, qu'elle copie les gestes des autres enfants... Elle ferait des progrès probants et ça avancerait plus vite qu'avec moi ».

### Mère de Nour, 6 ans et demi, présentant un trouble du langage et une hémiplégi

« Cette année, Nour a été scolarisée en grande section de maternelle, 12 heures par semaine, avec l'aide d'une AESH exceptionnelle. Nour a beaucoup appris en étant en contact avec d'autres élèves, elle a développé sa concentration... Mais l'école ordinaire n'est pas totalement adaptée à ses besoins et à son rythme. Nour ne peut pas être accueillie à la cantine, participer aux temps périscolaires, aller au centre aéré... Je suis aussi constamment d'astreinte, devant accourir pour récupérer ma fille lorsque son AESH est absente et qu'elle ne peut pas rester en classe.

En septembre, Nour sera en classe de CP, 16 heures par semaine. Elle doit être accompagnée d'une AESH mais je n'aurai la confirmation qu'au moment de la rentrée. C'est le point noir de tous les parents : nous sommes constamment dans l'incertitude et jamais assurés d'avoir une AESH pour son enfant dès le mois de septembre ».

\*AESH : Accompagnants des élèves en situation de handicap

Parents, vous vivez le parcours du combattant pour faire respecter les droits de votre enfant ?

Faites-le savoir sur [www.marentree.org](http://www.marentree.org)



#### A propos de l'Unapei

Mouvement citoyen de 900 000 personnes en situation de handicap, familles, amis, professionnels et bénévoles, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes en situation de handicap intellectuel et cognitif (Troubles du Neuro-Développement dont notamment le Trouble du Développement Intellectuel et le Trouble du Spectre de l'Autisme), en situation de handicap psychique ou de polyhandicap accèdent aux mêmes droits que tous.

L'Unapei s'engage pour une société solidaire, ouverte à tous et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes concernées. Son réseau de 330 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes en situation de handicap pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. Chaque année 15 000 enfants naissent avec un handicap intellectuel dont la moitié avec des déficiences sévères. <http://www.unapei.org/>

#### CONTACTS PRESSE

Agence Etycom – Aelya Noiret – [a.noiret@etycom.fr](mailto:a.noiret@etycom.fr) - 06 52 03 13 47

Unapei – Louise Ravisé - [l.ravise@unapei.org](mailto:l.ravise@unapei.org) - 06 17 27 16 86

